|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG BUDG, Directorat B, Task Force for Strategic Technologies for Europe (STEP) |
| Numéro de poste Sysper: | 427030 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Caroline Vandierendonck ([caroline.vandierendonck@ec.europa.eu](mailto:caroline.vandierendonck@ec.europa.eu)), Cheffe de la Task Force STEP  1 trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-02-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La task force en charge de la Plateforme "Technologies stratégiques pour l’Europe"( STEP) est une unité relativement récente, dont les responsabilités incluent : la coordination de la mise en œuvre du règlement STEP, visant à augmenter la disponibilité des financements UE pour des projets innovants et stratégiques dans les technologies numériques/de pointe, les technologies propres et efficaces en ressources, et les biotechnologies ; et contribuer à la préparation du prochain cadre financier pluriannuel (CFP), en particulier en ce qui concerne le financement de la compétitivité (via des programmes en gestion directe/indirecte).

L'unité fait partie de la Direction B (Recettes et cadre financier pluriannuel) de la DG BUDG.

En ce qui concerne son mandat, la task force agit comme un hub au sein d'un réseau de 14 Directions générales responsables de 11 programmes de l'UE dans le cadre de STEP, avec pour objectif de maximiser la contribution du budget européen aux objectifs de STEP et d'identifier les synergies entre ses programmes. L'unité coordonne également le réseau des points de contact nationaux STEP dans les États membres et interagit régulièrement avec un large éventail de parties prenantes issues notamment de l'industrie. L'unité a lancé et gère le portail STEP, qui réunit toutes les informations pour l'accès au financement de l'UE pour les promoteurs de projets/technologies STEP.

La Task Force est également impliquée dans la préparation de la proposition de la Commission pour le prochain CFP, en particulier en ce qui concerne le financement de la compétitivité de l'UE, et ce en lien avec les services compétents de la Commission afin de préfigurer un Fonds européen de compétitivité établissant une capacité d'investissement qui soutiendra les secteurs stratégiques critiques pour la compétitivité de l'UE, y compris la recherche et l'innovation, et les projets importants d'intérêt commun européen (PIIEC).

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous offrons un poste destiné à un expert national d’un État Membre ayant une expérience en gestion financière, en mise en œuvre de programmes de financement de l'UE et dans d'autres priorités politiques liées aux transitions verte et numérique.

Ce poste permettrait à l’expert national de contribuer aux travaux de la DG BUDG sur le prochain cadre financier pluriannuel (la Commission doit faire une proposition en 2025) et d'acquérir une connaissance en profondeur du fonctionnement du budget de l'UE et de nombreux programmes de financement de l'UE (ainsi que des directions générales responsables de la Commission, similaires aux ministères ou départements dans les administrations nationales).

En tant que membre de la task force, l’expert national aura également l’occasion de rencontrer des entreprises à la pointe de la technologie et d'apprendre sur une variété de questions politiques et technologiques.

En particulier, l’expert national sera sélectionné en vue de :

* Soutenir la préparation du prochain CFP. Cette responsabilité implique une bonne coordination avec les services concernés à l'intérieur et à l'extérieur de la DG, au sein d’équipes existantes dédiées.
* Aider à coordonner la mise en œuvre de STEP au sein de la Commission et avec les États membres, fournir des analyses et lignes d’action au personnel politique et à la direction de la DG, entretenir les contacts avec les principaux partenaires de mise en œuvre européens et coopérer de façon étroite avec d'autres unités de la DG BUDG et diverses autres DG de la Commission.
* Conseiller les promoteurs de projets concernés par STEP sur les opportunités de financement de l'UE disponibles dans tous les programmes de l'UE pertinents et les formes de soutien financier, y compris par le biais d'instruments financiers mis en œuvre avec des partenaires tels que la BEI ou les banques de développement nationales.

L’expert national bénéficiera d'une autonomie considérable et d'une marge d'initiative dans la réalisation des objectifs convenus tout en étant pleinement intégré et travaillant au sein de la structure organisationnelle/gestion de la task force et de la DG BUDG de manière plus générale.

La Task Force est une équipe où règne une ambiance amicale, sociable et dynamique, qui réunit des collègues avec une large variété de parcours et d'expertises. Le partage d'informations et la coopération entre les membres de l'équipe sont fortement encouragés et appréciés. L'organisation de l'équipe est telle que chaque membre est responsable de quelques dossiers mais reste informé sur tous les autres grâce à des discussions formelles et informelles fréquentes.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un/une collègue dynamique avec un profil solide :

**Diplôme :**

Diplôme universitaire ou formation professionnelle ou expérience professionnelle d'un niveau équivalent dans les domaines suivants : économie, affaires juridiques, finance ou sciences

**Expérience professionnelle**

Expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :

* Mise en œuvre de programmes de l'UE, de préférence en gestion directe ou indirecte (par exemple, InvestEU, Fonds d'innovation, Programme Europe numérique, EU4Health, Horizon Europe/Conseil européen de l'innovation, Fonds européen de défense)
* Mise en place et mise en œuvre d'instruments financiers, soit avec des institutions financières internationales, soit avec des banques de promotion nationales. Gestion du financement de projets.
* Mise en œuvre de programmes de financement nationaux fournissant un soutien (sous forme de subventions ou d'autres soutiens financiers) aux instituts de recherche ou aux entreprises
* Gestion des notifications d'aides d'État
* Questions budgétaires de l'UE ou nationales
* Excellentes compétences en communication écrite et verbale, y compris sur des sujets techniques
* Forte capacité à travailler en équipe, volonté d'identifier des solutions et de maximiser l'impact

**Langue(s) nécessaire(s) pour l'exercice des fonctions :**

L'anglais est la principale langue de travail. Le candidat doit être en mesure de communiquer et de rédiger efficacement en anglais.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)